

TOUSSAINT

Le projet de La Grande

Le 1^{er} novembre nous donne traditionnellement l'occasion de nous recueillir dans les cimetières. Mais depuis quelques années, les mentalités changent et nous sommes de plus en plus nombreux à choisir la crémation. Face à cette évolution, la Ville s'est engagée dans un projet d'agrandissement du site funéraire de La Grande Croix. Qui va donner naissance à un très bel aménagement paysager conçu pour nous accueillir dans les pires moments de notre vie de famille ou amicale. L'extension du cimetière s'accompagne de la création d'un colobarium et d'un jardin du souvenir chargés de sens à défaut d'histoire.

Certes, il est sûrement plus valorisant pour une commune, et ses élus, d'investir dans d'autres équipements mais le fait est que nous sommes tous confrontés un jour ou l'autre au "grand voyage". Et que si notre époque a tendance à nier la mort au point de lui réserver des cimetières contemporains sans âme, nous ne pouvons pas non plus leur préférer les charmants cimetières d'autrefois, saturés et hors normes. A Niort comme ailleurs, il n'est plus question d'accueillir de nouvelles concessions au cimetière ancien de Sainte-Pezenne par exemple, qui se trouve être bien trop proche de la Sèvre au regard des nouvelles normes. Forts de ces constats, les élus et les services municipaux ont été amenés à envisager un grand projet sur le site de La Grande Croix, route de Coulonges.

"Nous avons certes prévu d'éventuelles extensions sur d'autres cimetières niortais, explique le conservateur des Cimetières, Dominique Bodin, mais du fait de l'augmentation constante du nombre des crémations, il était logique de privilégier ce site."

Ce projet, le Maire a voulu lui donner toute sa dimension, par respect pour nos morts. Et, sous la responsabilité des services municipaux des Espaces verts et des Cimetières, en faire un beau projet paysager, chargé de sens autant que d'esthétique, dont les travaux vont démarrer en cette fin d'année.

"Paysagiste de formation, j'ai souhaité recréer totalement l'environnement du site du cimetière actuel et du crématorium, explique Olivier



Bruno Derbord

Colobarium, jardin du souvenir, jardin d'urnes... les cimetières ne sont plus ce qu'ils étaient.

Schvan, le chef de projet à la mairie. *L'architecture en pyramide du crématorium est des plus intéressantes et j'ai voulu travailler un aménagement paysager non seulement propice au recueillement mais aussi dans l'esprit de la pyramide. J'ai également tracé mes plans à partir d'une grande croix, à l'instar de celle qui donne son nom aux lieux."*

Jardins à la française

Ayant travaillé depuis vingt ans dans de grands parcs et jardins à la française, le concepteur a dû intégrer des contraintes propres à l'aménagement d'un cimetière et d'un espace cinéraire. "Il fallait à la fois que les deux espaces soit réunis et qu'ils soient séparés pour ne pas heurter les sensibilités des uns et des autres. La pyramide étant construite sur un axe nord-sud, j'ai tracé une ligne vers le sud pour conserver le crématorium en perspective."

Le chef de projet a donc imaginé une nouvelle entrée, rue de la Routière, dans le prolongement de laquelle sera construit un mail arboré, avec le parking de part et d'autre. "L'allée, qui arrivera sur une place carrée, ira en se rétrécissant légèrement pour augmenter l'effet de perspective et le point de fuite. C'est un grand classique des jardins à la française..." précise Olivier Schvan.

Cette allée conduira au "jardin du crématorium" voulu par le conservateur des Cimetières. "Nous essayons d'être aux côtés des familles dans ces moments douloureux et avons constaté que l'attente durant la crémation était très pénible. Il était important que nous puissions créer un lieu pour se recueillir ou méditer dans ces moments difficiles, à l'extérieur du bâtiment." C'est là qu'est née l'idée d'un jardin en forme de petit labyrinthe, afin de nous permettre de nous isoler au besoin. "Je voudrais y travailler les textures des plantes,

Evolution des mentalités

A l'ouverture de La Pyramide, en 1989, on ne dénombrait que 62 crémations. Le crématorium niortais étant à l'époque le seul de la région, avec celui de La Rochelle, il a rapidement évolué pour multiplier par dix le nombre de crémations en cinq ans. L'an passé, ce total avait encore augmenté pour atteindre 817. Il faut également noter qu'à la création du crématorium niortais, on ne comptait que 4 ou 5 équipements en France. Aujourd'hui, ils sont au nombre de 150 et le nombre de crémations atteignait l'an passé le total de 120 000 pour toute la France. Soit plus de 20 % des décès.



Le crématorium a ouvert en 1989.

Bruno Derbord

Croix

duveteuses ou lisses, et leurs parfums. Le végétal aide à la méditation, souligne le paysagiste municipal. On y trouvera également des bassins d'eau, des miroirs qui reflètent le ciel ou qui offrent un bruit d'eau discret."

Quatre saisons

Un peu plus loin, seront aménagés le nouveau cimetière et "l'espace cinéraire" qui seront clos de murs

Premier jardin d'urnes

Le conservateur des Cimetières, Dominique Bodin, a imaginé le premier jardin d'urnes niortais pour le cimetière de La Broche. Car le souci de la municipalité est de conserver des cimetières dans plusieurs quartiers de Niort pour rester proches des familles des défunts. Destiné à accueillir des urnes cinéraires, mais dans le sol, à la différence des colombariums qui sont construits en hauteur, le jardin d'urnes permet la création de petites sépultures dotées éventuellement de monuments.

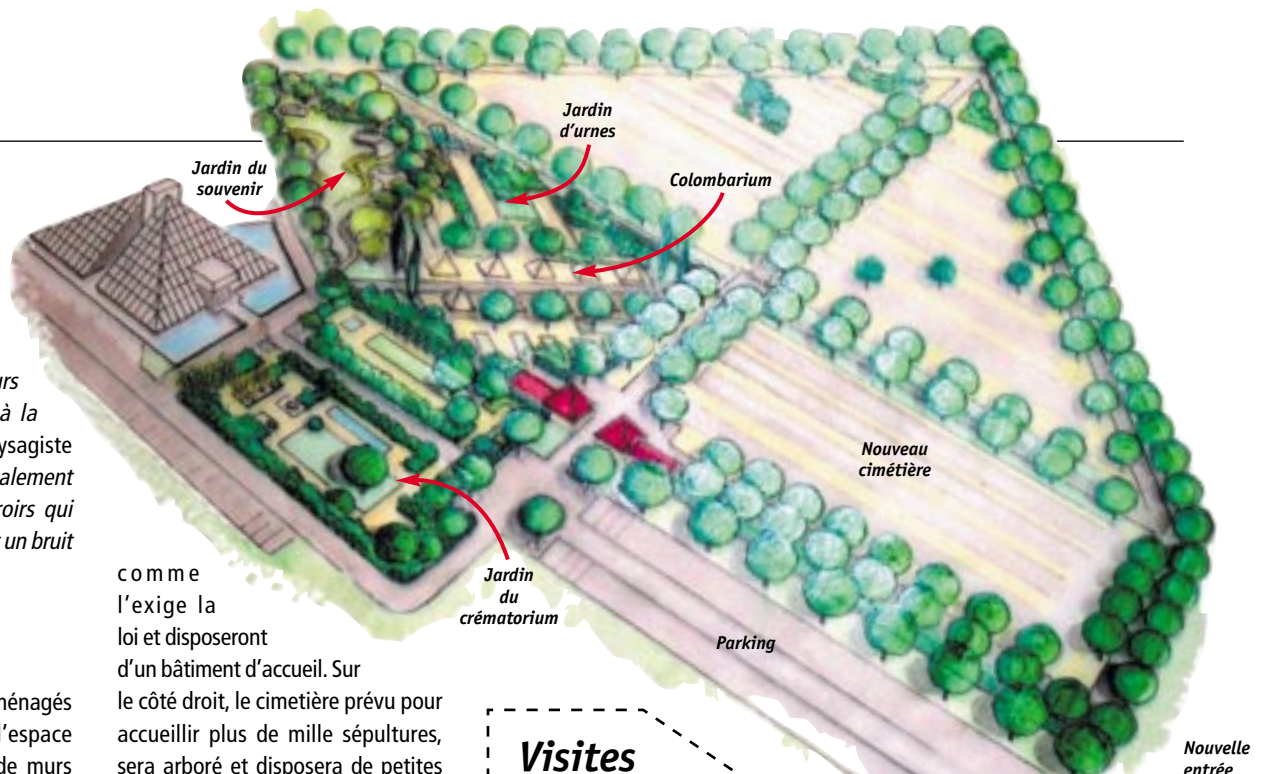


Bruno Derbord

comme l'exige la loi et disposeront d'un bâtiment d'accueil. Sur le côté droit, le cimetière prévu pour accueillir plus de mille sépultures, sera arboré et disposera de petites haltes avec des bancs pour les personnes âgées. Sur le côté gauche, l'espace cinéraire qui sera lui-même composé de plusieurs jardins, destinés à recevoir des petites sépultures (lire encadré ci-contre), dix nouveaux colombariums en forme de petites pyramides et enfin, un jardin du souvenir pour la dispersion des cendres. "Ce jardin, auquel nous avons particulièrement réfléchi, sera aménagé sur le thème des quatre saisons, avec un parcours pour chaque saison."

Les techniciens municipaux ont d'ores et déjà prévu diverses évolutions possibles. "Nous travaillons pour plusieurs décennies, rappelle le conservateur des Cimetières. Nous ne savons pas encore comment les habitudes vont évoluer. Aussi avons-nous fait en sorte que le cimetière et l'espace cinéraire puissent prendre plus ou moins de place au fil des ans." Qui sait en effet comment nos descendants aborderont à leur tour leur repos éternel... ■

Véronique Bonnet-Leclerc



Nouvelle entrée

Illustration : Olivier Schvan

Visites historiques

Fort de nombreuses anecdotes sur les sépultures des personnalités niortaises du passé, l'Office de tourisme organise des visites guidées des cimetières Ancien et Cadet de la rue de Bellune. Ces visites sont à la fois commentées par le guide de l'Office, Frédéric Soyez, et par le conservateur des Cimetières niortais, Dominique Bodin. Et si nos cimetières ne sont certes pas le fameux Père-Lachaise, ils abritent toutefois des monuments et des personnages qui méritent le plus grand intérêt...

Notez sur vos tablettes que les prochaines visites ont lieu le 2 novembre à 18 heures et le 1^{er} mars à 18 heures.

Infos pratiques Toussaint

Comme chaque année, à l'approche de la Toussaint, les cimetières Cadet, Ancien et Sablières sont accessibles aux véhicules pour permettre le fleurissement et le nettoyage des tombes. Cette autorisation exceptionnelle est valable jusqu'au 30 octobre inclus. De plus, ce même samedi 30 octobre, la conservation des Cimetières, en collaboration avec l'association des Crémâtistes des Deux-Sèvres, organise une journée d'information au crématorium, de 14 heures à 17 heures.

Renseignements

La conservation des Cimetières est à disposition du public au 31 rue de Bellune du lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures sans interruption et le samedi de 8 heures à 12 heures. Qu'il s'agisse d'informations sur la crémation ou sur les concessions dans les cimetières.

Les cimetières niortais

Savez-vous qu'il existe douze cimetières niortais qui représentent au total pas moins de 15 hectares ? Du cimetière Ancien, créé le 12 avril 1804, rue de Bellune, qui accueille le plus grand nombre de person-

nages niortais illustres, au tout dernier, le cimetière de La Grande Croix, route de Coulonges, ouvert en 1975, en passant par les cimetières des anciennes communes rattachées à Niort (Souché, Saint-Liguaire...),

les nécropoles niortaises sont présentes dans tous les quartiers de la ville. La plus grande étant celle des Sablières (3 hectares) et la plus petite celle du vieux bourg de Sainte-Pezenne (50 ares).

Enfin, sachez que l'ensemble de nos cimetières niortais accueille environ... la population de Niort soit 60 000 personnes.

Les bus veulent être bien vus

Ils circulent, mais on ne les voit pas. Pour mieux se faire connaître, les Transports de l'agglomération niortaise s'offrent pour cette rentrée une nouvelle image. Vous aurez envie de monter à bord !



Bruno Derbord

Nouvel arrêt de bus place Saint-Jean doté d'une bordure spéciale pour les personnes à mobilité réduite.

On dirait des feuilles vertes emportées par un tourbillon. A moins que ce ne soit un vol de papillons. Depuis la rentrée, ces formes dynamiques habillent avec une touche de modernité et d'humour les flancs des véhicules des Transports de l'agglomération niortaise. Ce nouveau logo, qui s'accompagne d'un slogan – "TAN, nous allons où vous voulez" – s'affiche aussi sur les trois cents arrêts niortais. D'ici à la fin de l'année, les petits papillons verts, symboles des multiples directions prises par les bus, figureront sur tous les documents des TAN.

Que ce soit en ville ou en périphérie (Chauray et Bessines), les bus, qui sont sous la tutelle de la Communauté d'agglomération de Niort, souffraient d'être mal connus. Un paradoxe dans une ville sensible à l'alternative voiture. "Ils sont dans la

ville, mais on ne les voit pas", constate Jean-Philippe Jacquet, directeur des TAN, en s'appuyant sur une enquête réalisée en début d'année. En plus du déficit d'image, celle-ci a révélé que les usagers, dont le nombre est en augmentation (lire ci-contre), souhaitent un réseau plus rapide et lisible et des horaires simplifiés. Sur la base de cette enquête, une campagne d'affichage à l'arrière même des bus a été lancée : ils "facilitent le transit", "dégagent vos bronches"... Autant de vertus que ce mode de transport véhicule.

Ce "coup de jeune" est une chose, encore faut-il qu'il s'accompagne d'autres éléments attractifs pour détourner les Niortais de leur voiture... Ils

sont au rendez-vous de cette rentrée ! Un vrai plan du réseau comme il en existe dans toutes les grandes villes a été édité. Il est désormais disponible dans le "kit TAN", autre nouveauté de cette rentrée qui remplace l'ancien guide. Dans cette pochette plastique, on trouve aussi les horaires de toutes les lignes aux principaux arrêts, des informations pratiques, les différents tarifs et une fiche "service plus" qui permet d'obtenir les horaires détaillés d'un arrêt. A ce jour, plus de 7 000 "kit TAN" ont été distribués.

Gagner 15 minutes

Toujours pour améliorer la lisibilité, les trois périodes horaires qui existaient auparavant ont été ramenées à deux : une pour la semaine, une pour le samedi et les petites vacances

scolaires. Du côté du réseau, deux nouvelles lignes ont également fait leur apparition : la 10 et la 11. La première

assure la liaison entre le Clou-Bouchet et Maisons-Rouges (la trémie), en passant par le nord de la ville. La seconde rallie ces deux quartiers, mais par le sud, toujours en évitant le centre-ville. "Cela permet de gagner entre 15 et 25 minutes", souligne Jean-Philippe Jacquet.

L'accessibilité pour tous reste une autre préoccupation des TAN. Place Saint-Jean, un nouvel arrêt financé par la CAN et doté d'une bordure spéciale pour les fauteuils roulants avec un quai à hauteur a été aménagé. Dans les années à venir, d'autres arrêts seront ainsi équipés. Par ailleurs, dix-sept des quarante-cinq véhicules disposent d'un plancher bas qui s'abaisse. Certains ont, en plus, une palette d'accessibilité et des unités pour fauteuils roulants.

Vous l'aurez en tous cas compris, les bus sont dans la ville et cette fois, impossible de ne pas les voir ! ■

Laurence Portheault



La campagne publicitaire était placée sous le signe de l'humour.

Nadine Richet & Cie

TAN, 8, rue Paul-Sabatier, tél. 05 49 09 23 45. Kiosque Infos Bus, place de la Brèche, tél. 05 49 24 50 56.

Les TAN en chiffres

Dix lignes (la 9 n'existe pas), dont une le dimanche après-midi (la 8). Il existe 331 arrêts sur l'ensemble du réseau avec Chauray et Bessines. Les TAN disposent de 45 véhicules, dont trois pour le transport des personnes à mobilité réduite. Tous roulent au gasoil à très basse teneur en soufre. Les dix derniers bus achetés sont aux normes Euro3 (antipollution). En 2003, 2,2 millions de voyageurs ont emprunté les bus des TAN, sachant que, contrairement aux idées reçues, les scolaires ne représentent que 40 %. Entre janvier et juillet 2004, on a enregistré 1,4 millions de voyageurs, soit une augmentation de 15 % par rapport à la même période 2003.

Emmaüs créé sa première plate-forme à Niort

L'association caritative, premier récupérateur de vêtements en France, a décidé d'ouvrir des plates-formes de tri et des boutiques pour s'imposer sur le marché de la fripe et du textile. Et vient de créer la toute première dans notre ville.

Un hangar gigantesque dans la zone Mendès-France où s'entassent des dizaines de balles de vêtements. Le silence assourdissant semble encore agrandir ces 3 000 m². Nous sommes fin septembre et Nicolas Fonteny, le jeune directeur de l'association Trio (Textile recyclage initiative de l'Ouest), une

les soirs, je me couche en me disant que j'ai appris quelque chose".

1 500 tonnes

Nicolas Fonteny est donc heureux et serein... Il aurait pourtant des raisons d'être inquiet. Car pour trier les 1 500 tonnes de vêtements qui transiteront

Désormais, Emmaüs accompagnera ces vêtements jusqu'à ses propres clients. C'est l'association Trio, première plate-forme centrale de la communauté d'Emmaüs en France, qui sera chargée de les trier.

"Très prochainement, nous recevrons les vêtements des quatorze communautés d'Emmaüs de l'Ouest, à savoir les Pays-de-Loire, la Dordogne et le Poitou-Charentes. Ils seront amenés à Niort par un chauffeur poids lourd, que je vais engager. Trois manutentionnaires rempliront des bacs. Puis six trieuses et trois coupeuses répartiront les pièces selon leur état, les coupeuses ayant pour mission de tailler les vêtements irrécupérables pour en faire des chiffons. Une fois triés, les différents tas sont emmenés dans une presse de 5 mètres de haut qui les transformera en balles. Une partie ira vers les différentes salles des ventes de la communauté d'Emmaüs. Ce que nous appelons « la crème », à savoir les pièces qui sont à la mode et en excellent état, est destiné à notre boutique niortaise « La clé des modes » (à Mendès-France, lire encadré). Les chiffons iront aux garages ou aux entreprises de ménages. Quant aux vêtements d'été, ils partiront directement pour l'Afrique, sans avoir été triés. Cela permettra de créer d'autres emplois là-bas".

Une fois les vêtements passés dans l'entrepôt de Trio, il ne restera que 20 % de déchets irrécupérables. Si Emmaüs et Trio n'existaient pas, il y en aurait 100 % ! ■

Jacques Brinaire



Bruno Derbord

Seuls les vêtements irréprochables sont mis à la vente dans la boutique.

La clé des modes

Dans la boutique de 50 m², il y a en permanence 1 500 vêtements qui se serrent sur les portants et le sourire de Marie-José, la vendeuse. Des clients de tous âges et de toutes classes sociales viennent régulièrement jeter un œil aux pièces exposées, toutes issues de "la crème", comprenez les meilleurs pièces issues des collectes d'Emmaüs. Dans le magasin de l'Espace Mendès-France, situé à côté des Tissus du Renard, on peut trouver une veste en cuir à 30 euros, le tailleur griffé d'un grand couturier à 40 euros ou un jean de marque en bon état à 8,90 euros... Il y a aussi un large choix de layette. Le seul problème c'est la pénurie de vêtements hommes. "Ils ont tendance à les user jusqu'à la corde !" constate Marie-José. "Alors dites à vos lecteurs qu'ils pensent à nous s'ils ont une chemise ou un pantalon qui ne leur plaît plus..." Mission accomplie...

La clé des modes
600 avenue de Paris
(à côté des Tissus du Renard).
Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 15h à 19h.



Bruno Derbord

Nicolas Fonteny, le tout jeune directeur du site niortais.

structure dépendant d'Emmaüs chargée de trier les vêtements issus de ses collectes, est en plein recrutement.

Même s'il a étudié le marketing, ce sont avant tout les contacts humains qui passionnent ce jeune homme de 28 ans. Alors forcément, cette fonction, pour laquelle Emmaüs l'a recruté en janvier dernier, le comble. "Les gens que je rencontre sont d'une richesse incroyable. Tous

bientôt par son établissement, il lui faut trouver une vingtaine d'emplois en insertion, en une dizaine de jours. Le projet de Trio est d'envergure : il va vite falloir se mettre au travail.

"Tout est parti d'un constat : Emmaüs est le premier récupérateur textile de France avec 45 000 tonnes de vêtements par an. Mais le produit des collectes effectuées finissait souvent dans les griffes de gros marchands de fripe et tissus".

Le saviez-vous ?

Simplification des actes d'état civil

Depuis le 10 septembre, la Ville participe à un programme d'expérimentation appelé "Fast", qui consiste à simplifier les échanges de papiers et documents entre administrations et organismes sociaux pour mieux servir l'usager. Une démarche intéressante, lorsqu'on sait que 50% des documents demandés par une administration sont destinés à... une autre administration. Désormais, les organismes pourront s'informer directement auprès du service des prestations administratives de la mairie pour demander ou vérifier une information sur l'état civil des



Bruno Derbord

usagers, sans passer par ces derniers. L'objectif recherché est de pouvoir consacrer plus de temps aux usagers pour des prestations importantes, d'accélérer le traitement des demandes et de réduire considérablement la consommation de papier. Ce projet résulte de la volonté de la mairie d'alléger les démarches administratives. Un processus engagé dès novembre 2002 avec le portail internet www.vivre-a-niort.com qui permet d'ores et déjà de se procurer directement des documents administratifs tels que les actes de naissance, de mariage ou de décès. Dans le même temps, une autre expérimentation, unique en France, est actuellement lancée pour faciliter les flux administratifs entre les notaires et les services municipaux. Un projet innovant dans notre département qui sera étendu à d'autres villes, très intéressées par nos expériences. ■

HÔPITAL

Un distributeur bien pratique

Vous est-il déjà arrivé d'être hospitalisé et de n'avoir plus de monnaie pour vous acheter un journal ou une friandise ? Depuis début octobre, les malades de l'hôpital ne peuvent plus se trouver dans cette situation grâce à l'installation d'un distributeur automatique de billets. Très pratique en particulier lorsque votre séjour était imprévu ou qu'il dure plus longtemps que vous ne l'auriez imaginé... C'est à la demande des patients comme du personnel que la direction de l'hôpital et la Caisse d'Epargne Poitou-Charentes, déjà partenaires dans le financement d'évolutions technologiques, ont mis en place ce distributeur dans le hall d'entrée. ■



Stages des Francas

Vous êtes animateur ou souhaitez le devenir ? Notez que les Francas des Deux-Sèvres organisent des stages BAFD du 2 au 10 novembre (formation générale) et du 15 au 20 novembre (perfectionnement ou renouvellement). En ce qui concerne le BAFA, les stages se dérouleront du 18 au 23 décembre (approfondissement) sur le thème de la découverte des cultures urbaines et du 20 au 27 décembre (formation générale). ■

Rens. : Les Francas des Deux-Sèvres, Hôtel de la vie associative, 12 rue Joseph-Cugnot. Tél. : 05 49 09 03 83.

Information et orientation

L'Onisep a publié des nouveaux guides pour aider collégiens et lycéens à s'orienter. Ainsi sont présentés "Les métiers de la mode et du luxe", "Les métiers de l'agriculture et de l'élevage" ou "Les métiers des ressources humaines" et encore ceux sur la maintenance et le dépannage. Existente aussi des guides spécifiques sur les études supérieures : soit les filières adaptées aux personnes handicapées soit la présentation de Sciences-Po. Sachez également qu'il existe un guide sur la filière pêche et aquaculture dans notre région. Si ces publications vous intéressent, vous ou votre enfant, vous pouvez les consulter au CIO. ■

Rens. : Centre d'information et d'orientation, 65 av. de Limoges. Tél. : 05 49 24 15 71.

Notez-le

Retraite anticipée

La Caisse régionale d'assurance maladie du Centre-Ouest nous informe des dispositions légales sur la retraite anticipée, en vigueur depuis le 1^{er} janvier dernier. Seules les personnes âgées de 56 à 59 ans peuvent prétendre à ce dispositif, si elles remplissent à la fois les trois conditions suivantes :

► Justifier d'une durée d'assurance validée de 168 trimestres (42 ans), tous régimes de retraite de base confondus (c'est-à-dire sur l'ensemble de votre carrière).

► Et d'une durée d'assurance cotisée égale à 168 trimestres pour un départ à 56 ou 57 ans, 164 pour un départ à 58 ans et 160 pour un départ à 59 ans.

► Et justifier d'une durée d'assurance en début d'activité. Ainsi selon votre situation à la date de départ en retraite, vous devez totaliser au moins 5 trimestres avant la fin de l'année civile (du 01/01 au 31/12) de vos 16 ans (si vous êtes âgés de 56, 57 ou 58 ans) ou 17 ans (si vous avez 59 ans).

La seule exception concerne les assurés qui ne remplissent pas la condition précédente mais qui sont nés en octobre, novembre ou décembre. Ils devront réunir 4 trimestres dans l'année civile de leurs 16 ou 17 ans. ■

Renseignements : CRAMCO, 37 av. du Président-René-Coty, 87048 Limoges Cedex. Tél. : 05 55 45 37 50.

Répondre à l'urbanisation



Bruno Derbord

Le parking des Brizeaux a été aménagé pour répondre aux demandes des habitants.

Dans un quartier en plein essor, les membres du Conseil de quartier Nord s'attachent en priorité à la réalisation d'aménagements de sécurité en matière de voirie.

Des tours du Pontreau, dont les allées ont été récemment refaites à la demande des habitants, aux pâtures de la Berlandière, le quartier Nord est l'un des plus disparates et des plus étendus de la ville. L'un des derniers, aussi, où l'urbanisation va grandissant. Une urbanisation qui va de pair avec l'augmentation du trafic automobile, préoccupante aux yeux des habitants.

"La voirie est un problème récurrent dans notre quartier, souligne Caroline Robuchon-Pain, co-présidente représentant les habitants du Conseil de

quartier. C'est quelque chose qui touche les gens, surtout ici où existent de nombreux axes transversaux."

Est-ce un hasard ? Jusqu'à présent, 90 % des demandes du Conseil de quartier Nord ont concerné la voirie. Caroline Robuchon-Pain l'explique : "Ce qui est recherché, avec ces demandes d'aménagements, c'est la limitation de la vitesse." Le mot est lâché : sécurité. Il prend tout son sens avec la réalisation phare du Conseil de quartier, le parking des Brizeaux, devant le groupe scolaire et le centre de loisirs. Pour un coût de quelque 165 000 euros à ce jour, hors les abords extérieurs, qui seront réalisés dans l'année. Le projet a été conduit en concertation avec tous les utilisateurs : parents d'élèves, enseignants, MCC...

"Le Conseil de quartier a réussi à mettre tout le monde autour de la table pour discuter", se réjouit Rémy Landais, co-président élu du Conseil municipal. L'idée de la voie de délestage, à laquelle une partie des habitants était hostile au départ, vient de

la présidente de l'association de parents d'élèves et, finalement, tout le monde s'est mis d'accord. "Comme quoi, quand on veut s'entendre, on y arrive", poursuit Rémy Landais.

Penser au long terme

Après la réfection de la rue du Haut et du Bas Surimeau, les membres du Conseil de quartier Nord ont fait de l'aménagement de la rue de Cholette l'une de leurs priorités pour 2005, notamment à l'endroit du terrain de cerisiers, une partie rendue dangereuse par l'étranglement de la voie. La Ville, qui souhaite racheter une bande de terrain, poursuit les négociations avec les propriétaires, cela prend du temps... Quant à l'étude globale sur la rue de Cholette, elle ne pourra raisonnablement être envisagée que lorsque les travaux des lotissements alentours seront terminés.

Imaginer son quartier à long terme, c'est justement l'intérêt du Plan local d'urbanisme, actuellement en cours d'étude et à laquelle les neuf Conseils de quartier de la ville ont été invités à participer. "C'est impressionnant de voir comment les membres du Conseil de quartier Nord se sont investis pour faire des propositions dans le cadre du Plan local d'urbanisme", souligne Rémy Landais. Car, même si la tension monte quelquefois au sein du Conseil de quartier et s'il existe une attente énorme des habitants, il va falloir patienter, prendre son temps pour réfléchir. Parce que, en matière d'urbanisme, il faut penser au long terme. Et, comme pourrait dire l'un des six agriculteurs encore en activité dans le quartier, on ne met pas la charrue avant les bœufs... ■

Isabelle Jeannerot

ACTU'QUARTIERS

Le Conseil de quartier de Saint-Florent a mis en place un groupe de travail relatif à l'ouverture, ce mois-ci, du foyer d'accueil d'urgence au 105 avenue de Saint-Jean-d'Angély. Ce groupe de travail est composé d'une trentaine de personnes, riverains directs, membres du Conseil de quartier et élus du Conseil municipal, mais aussi partenaires tels que le Centre communal d'action sociale ou encore l'Agence de médiation sociale. Fin septembre, les travaux d'aménagement ont été présentés par un technicien municipal, tandis que l'association des foyers d'accueil d'urgence exposait le règlement intérieur que chaque résident est tenu d'accepter et de signer. Au final, beaucoup sont repartis rassurés sur l'implantation de ce foyer dans leur quartier, certains n'hésitant pas à proposer leur aide aux plus démunis. Une autre réunion est prévue pour faire le point après l'ouverture.

Sur proposition du Conseil de quartier du centre-ville, le parking des Capucins a retrouvé sa vocation initiale. En effet, de nombreux automobilistes utilisaient cet espace réservé au stationnement comme voie de circulation, ce qui le rendait dangereux. Après étude, la sortie des véhicules par la rue de la Corderie, côté Leclerc, a été neutralisée par la pose d'une barrière avec passage piétons.



Bruno Derbord

Le Conseil de quartier de Sainte-Pezenne organise une visite le 6 novembre. Rendez-vous à 14h place de la MCS, rue Centrale, pour un tour d'horizon du quartier depuis la salle des fêtes et l'ancienne école Jacques-Prévert, en présence de l'architecte, jusqu'au Grand Feu en passant par la rue de Buffevent. Un moment convivial autour d'une galette clôturera la visite.

SUR VOTRE AGENDA

- Goise-Champclairot-Champommier, le 3 nov. à 20h30 à la MCC
- Centre-ville, le 9 nov. à 18h30 salle de Justice de Paix à l'Hôtel de Ville.
- Sainte Pezenne, le 16 nov. à 20h30 au collège François-Rabelais.
- Saint Liguair, le 17 nov. à 20h30 à la salle des fêtes.
- Saint Florent le 23 nov. à 20h30 à la MCPT.
- Tour-Chabot-Gavacherie, le 25 nov. à 20h30 à la MCPT.

Ces assemblées sont bien sûr ouvertes au public qui peut intervenir au cours des débats.